

21.12.2006 - 11:22 Uhr

Message sur l'initiative AVS de l'USS Le Conseil fédéral refuse de voir les vrais problèmes

Berne (ots) -

L'attitude du Conseil fédéral à l'égard de l'initiative populaire de l'Union syndicale suisse (USS) « pour un âge de l'AVS flexible » témoigne d'un refus de voir la réalité. Le gouvernement ne veut manifestement pas voir les problèmes avec lesquels les travailleuses et travailleurs d'un certain âge sont malheureusement confrontés aujourd'hui au travail et sur le marché de l'emploi. La « prestation de préretraite » proposée dans le cadre de la 11^e révision de l'AVS n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois et ne résout pas les problèmes des salarié(e)s âgés. Malgré les belles paroles du Conseil fédéral, de l'Union patronale suisse et d'Avenir Suisse, ces derniers ne sont toujours pas les bienvenus, surtout s'ils ont en plus des problèmes de santé.

C'est faire preuve de mépris de renvoyer à la 12^e révision de l'AVS, comme le fait le Conseil fédéral. Cela fait plus de dix ans que ce dernier et les Chambres nous promettent une retraite à la carte sociale. Pas question de renvoyer cette promesse aux calendes grecques ! Ce renvoi à la 12^e révision manque d'autant plus de crédibilité que l'on sait qu'à cette occasion, le conseiller fédéral Couchepin entend relever à 67 ans l'âge de la retraite.

L'initiative de l'USS « pour un âge de l'AVS flexible » propose une solution simple, exempte de toute bureaucratie, financièrement avantageuse et efficace pour résoudre tout spécialement les problèmes des travailleuses et travailleurs âgés. Et surtout, une solution également sociale, car l'ensemble des salarié(e)s qui en ont urgemment besoin pourront prendre leur retraite dès l'âge de 62 ans.

Colette Nova (031 377 01 24 ou 079 428 05 90) secrétaire dirigeante en charge de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100522029> abgerufen werden.